

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

# LA NAISSANCE DU CHRISTIANISME

La minorité chrétienne dans l'Empire romain  
I<sup>er</sup> - III<sup>e</sup> siècles



Philippe Tarel



## CHAPITRE I

---

### « UNE RUMEUR LÉGÈRE »

#### REGARDS DISSYMMÉTRIQUES SUR UNE RELIGION NAISSANTE (I<sup>ER</sup> SIÈCLE-DÉBUT II<sup>E</sup> SIÈCLE)

*« Une rumeur légère, née sous l'empereur Tibère et prenant son essor au tournant du principat, se mit à croître en toute occasion et à parcourir le monde en messagère véritablement bonne de Dieu, incapable de se résoudre à taire la volonté de Dieu »*

*Roman pseudo-clémentin, I, 6, 1*

Pendant plus d'un siècle, le christianisme naissant fut un fait suffisamment minoritaire pour ne laisser pratiquement aucune trace dans les sources non chrétiennes. La faiblesse du mouvement à ses origines explique qu'il ait échappé aux autorités romaines et aux intellectuels contemporains. Cette ignorance s'explique d'autant plus facilement si on considère la Judée et la Galilée depuis Rome : des territoires périphériques et secondaires.

En revanche, c'est au cours du premier siècle que s'élabore un grand nombre de textes chrétiens dont certains constitueront le Nouveau Testament. De natures et de dates très diverses, ils sont avant tout un témoignage de foi déterminé par l'adhésion au message de Jésus, désigné comme Christ ressuscité. Les débuts du christianisme bénéficient ainsi,

par comparaison avec d'autres périodes de l'histoire ancienne, d'une abondance de documents rédigés souvent assez peu de temps après les événements qu'ils évoquent. On ne s'étonnera pas qu'ils fassent une place plus que restreinte aux événements de leur temps. L'empire est seulement une toile de fond et rares sont les interventions des autorités romaines qu'on y signale. Mais le récit que le Nouveau Testament fait de la naissance du christianisme fournit un témoignage exceptionnel, sans véritable équivalent dans l'histoire de l'empire, des manières de vivre et de penser d'une minorité qui inspira assez vite la méfiance des autorités. Il permet d'appréhender le rapport au monde et à l'histoire de leur temps qu'entretenaient les premiers chrétiens. Un des faits les plus marquants est le loyalisme affiché de la très grande majorité des auteurs chrétiens et leur volonté d'intégration au sein de la société impériale.

La dissymétrie des sources concernant la naissance du christianisme est ainsi révélatrice de la place ambiguë qu'il occupe dans l'empire. Leur diversité fournit à l'historien de Rome l'occasion tout à fait rare d'un regard croisé sur un même phénomène, envisagé de l'extérieur et de l'intérieur.

## LE CHRISTIANISME VU DE ROME

Jusque dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, la rareté des sources littéraires témoigne du très faible intérêt des auteurs romains pour le christianisme naissant, phénomène marginal et circonscrit à des milieux sociaux méprisés. Elles pallient l'absence de conservation de documents officiels avant le II<sup>e</sup> siècle. La naissance du néologisme *christiani* au milieu du I<sup>er</sup> siècle est cependant un indice de l'identification précoce par le pouvoir romain du fait chrétien. Le plus probable est que les autorités ne s'intéressèrent à lui qu'en raison des troubles qu'il suscitait. On remarquera que l'existence de Jésus n'est jamais remise en cause. La nature de sa mort permet de l'identifier clairement à un ennemi de l'ordre romain.

L'absence de mention des chrétiens dans la littérature du I<sup>er</sup> siècle est significative de leur invisibilité. Ainsi, dans son *Histoire naturelle*, publiée vers 77, Pline l'Ancien, quand il évoque la Judée, ne s'intéresse qu'aux esséniens.

Au début du II<sup>e</sup> siècle, trois auteurs romains, appartenant à la même génération et aux milieux dirigeants de l'Empire, convergent pour mentionner l'existence d'une « *superstition détestable* » pour Tacite, « *extraordinaire et bizarre* » pour Pline le Jeune, « *nouvelle et maléfique* », pour Suétone. Ils se placent en cela dans la continuité de Cicéron qui qualifiait déjà le judaïsme, en 59 av. J.-C., de *superstitio barbara*: « *les cérémonies de leurs sacrifices étant trop peu dignes de la majesté de notre empire, de la splendeur de notre nom, des institutions de nos ancêtres* » (*Pour Flaccus*, 27-28). Tacite et Suétone l'évoquent à l'occasion de leur relation d'événements qui s'étaient déroulés plus d'un demi-siècle avant la rédaction de leurs œuvres alors que Pline le fait à propos des problèmes que lui posaient un certain nombre de ses administrés.

Tacite (vers 55-vers 120) fournit les renseignements les plus précis dans un extrait des *Annales*, rédigées vers 115-117, évoquant la condamnation et la mise à mort de chrétiens accusés par Néron d'être responsables de l'incendie de Rome en juillet 64: « *Il produisit des coupables et infligea des tourments raffinés à ceux que leurs abominations faisaient détester et que la foule appelait chrétiens. Ce nom leur vient de Christ que, sous le principat de Tibère, le procureur Pilate avait livré au supplice. Réprimée un moment, cette exécrable superstition se répandait de nouveau, non seulement dans la Judée où elle avait sa source, mais dans Rome même où tout ce que le monde renferme d'infamies et d'horreurs afflue et trouve des partisans. Tout d'abord, on arrêta les chrétiens qui confessaient leur foi, puis, dénoncés par ceux-ci, un grand nombre de coreligionnaires, accusés avant tout de haine envers le genre humain, plus que du fait d'avoir mis le feu à la ville* » (*Annales*, XV, 44). On notera la précision des renseignements fournis sur le contexte d'apparition du christianisme, même si Tacite ne connaît pas le nom de Jésus et interprète sans doute le terme *Christos* comme un nom propre, ignorant la signification messianique du terme. Il commet par ailleurs un anachronisme sur le titre de Pilate, préfet dans la réalité. L'information essentielle est naturellement la

mention de la condamnation à mort de Jésus par une autorité romaine clairement identifiée. Tacite ne fournit pas le motif de la condamnation et ne sous-entend à aucun moment qu'il puisse être de nature politique. Tout aussi remarquable est l'absence de référence au judaïsme, sinon par l'origine géographique du Christ, preuve qu'à l'époque de Tacite, on ne confond plus juifs et chrétiens. Ces renseignements contrastent avec le jugement très négatif et superficiel que Tacite porte sur les chrétiens, en raison de leur marginalité et de leurs comportements jugés déviants. Il n'apporte aucun renseignement de nature religieuse à leur propos, se contentant de dénoncer les troubles à l'ordre public qu'ils provoquent. Dans une large mesure, Tacite transpose sur les chrétiens les *a priori* qu'il avait sur les juifs dont les rites sont jugés « *sinistres et infâmes [...], chez eux étant permis tout ce qui est chez nous est abomination* » (*Histoires*, V, 4-5). La concision si typique de l'auteur reflète sans doute mal la qualité de ses informations. En tant que *quindecemvir sacris faciundis*, il ne pouvait avoir qu'une connaissance assez précise des cultes étrangers présents à Rome. D'autre part, en tant que gouverneur de la province d'Asie en 112-113, il eut certainement connaissance du grand nombre de chrétiens placés sous son autorité. C'est sans doute dans sa province que l'*Apocalypse*, brûlot anti-romain, a été rédigée, peu de temps auparavant, dans la décennie 90-100.

Il a pu compléter sa connaissance du fait chrétien lors de ses échanges avec son ami Pline le Jeune (61-115), lequel était gouverneur de la province du Pont-Bithynie, également en 111-113. Dans une lettre fameuse adressée à Trajan, en 112, Pline consulte l'empereur sur la conduite à suivre face aux chrétiens particulièrement nombreux dans son ressort. Il donne la première évocation du culte chrétien par un magistrat romain. Lui aussi ne parle que du Christ auquel les fidèles chantent « *un hymne comme à un dieu* », sans apporter la moindre information sur le personnage, mais il s'abstient de tout jugement négatif. La réponse de Trajan fixa pour longtemps la jurisprudence quant au sort à réserver aux chrétiens (*Lettres*, X, 96-97). Cela explique que Tertullien mentionne cette lettre dans son *Apologétique* écrite vers 197, soit moins d'un siècle plus tard. Il la résume assez précisément ; il souligne surtout la contradiction que représente à ses yeux le fait que le christianisme reste un délit alors que les

chrétiens ne commettent rien de répréhensible à ses yeux. « *Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie après avoir condamné à mort plusieurs chrétiens, en avoir dépouillé d'autres de leurs emplois, effrayé de leur multitude, sollicite de l'empereur Trajan des instructions pour l'avenir. Il expose dans sa lettre que tout ce qu'il a découvert sur les mystères des chrétiens, outre leur entêtement à ne pas sacrifier se borne à ceci : ils s'assemblent avant le jour pour chanter des hymnes en l'honneur du Christ leur Dieu et entretenir une exacte discipline. Ils défendent l'homicide, la fraude, l'adultère, la trahison et généralement tous les crimes. Trajan répondit qu'il ne fallait pas les rechercher, mais les punir quand ils seraient dénoncés. Étrange jurisprudence ! monstrueuse contradiction ! Trajan défend de rechercher les chrétiens parce qu'ils sont innocents, il ordonne de les punir comme coupables ; il épargne et il sévit, il dissimule et il condamne ! Pourquoi vous contredire si grossièrement ? Si vous condamnez les chrétiens, pourquoi ne pas les rechercher ? Et si vous ne les recherchez point, pourquoi ne pas les absoudre ? » (II, 6).*

Quant à Suétone (vers 75-140), sa carrière de haut fonctionnaire de rang équestre dans les bureaux de la chancellerie impériale lui permit de collecter des informations de première main pour la rédaction de ses *Vies des douze Césars*, rédigées vers 120/122. Sa méconnaissance du christianisme n'en est que plus frappante. Il ne manifeste, comme Pline son ami, qu'un intérêt de toute évidence limité pour ce qui n'est, pour lui, qu'un rite étranger. Il juge de manière positive l'édit de Claude bannissant les juifs de Rome en 41-42 (ou 49), qui « *se soulevaient constamment, à l'instigation de Chrestos* » (*Claude*, XXV, 11). Rien ne garantit absolument que le terme désigne Jésus, le nom Chrestos étant assez couramment porté. Utilisant très vraisemblablement une source officielle, son texte témoigne surtout de l'incapacité des autorités romaines à avoir une connaissance précise de la personne et de la nature du Christ dans les années 40, une dizaine d'années après sa mort, d'où la tentation d'une partie de l'historiographie de ne pas assimiler ce Chrestos à Jésus. Suétone est, par ailleurs, bien loin de condamner les mesures prises par Néron en 64, contre les chrétiens, considérés comme des « *gens adonnés à une superstition nouvelle et dangereuse* » (*Néron*, XVI, 3), nouvelle preuve que désormais, la distinction est faite avec la communauté juive.

Ces trois textes ont en commun de désigner le christianisme comme une *superstitio*. Le terme désigne, ainsi que l'indique Cicéron, dans le *De la nature des dieux* (II, 28, 72), une forme « viciée » (*vitii nomen*) de religion et, à ce titre, non reconnue officiellement par la cité, car potentiellement dangereuse pour la survie de la communauté. Seul Tacite évoque avec une relative précision l'origine de cette superstition mais la signification de « Christ », que ces auteurs utilisent comme un nom propre, leur échappe. En revanche, ces derniers mentionnent, de manière allusive, la nature des rapports d'une partie des habitants de l'empire avec les chrétiens – rapports qui devaient être, au moins par endroits, suffisamment tendus pour susciter un rejet violent.

La prise de conscience par le pouvoir romain de la spécificité du christianisme était cependant suffisamment avancée pour justifier, quelques dizaines d'années avant la rédaction de ces textes, que Domitien cherche à rencontrer, vers 90, les parents de Jésus encore en vie afin de s'assurer qu'ils n'avaient aucune prétention politique. Il s'agissait des petits-fils de Jude, « frère de Jésus selon la chair ». La rencontre est rapportée par Hégésippe, auteur d'une histoire de l'Église au II<sup>e</sup> siècle disparue, mais citée par Eusèbe de Césarée. Le face-à-face de l'empereur avec deux paysans judéens relativement modestes, s'il a eu lieu, a quelque chose de fascinant : « *Il leur demanda s'ils étaient de la race de David et ils dirent que oui. Alors, il leur demanda combien de propriétés ils avaient, de quelles richesses ils disposaient. Ils dirent qu'à eux deux ils possédaient seulement neuf mille deniers et que chacun d'eux en avait la moitié, et ils ajoutèrent qu'ils ne les avaient même pas seulement en numéraire mais que c'était l'évaluation d'une terre de seulement trente-neuf plèthres sur lesquels ils payaient les impôts et qu'ils cultivaient eux-mêmes pour vivre. Puis ils montrèrent aussi leurs mains, présentant comme preuve de leur travail la rudesse de leur corps et les durillons incrustés dans leurs propres mains par suite d'un labeur continu. Interrogés sur le Christ et sur son royaume, sur sa nature, le lieu et les temps de sa manifestation, ils donnèrent cette réponse que ce royaume n'était pas de ce monde, ni de cette terre, mais céleste et angélique, qu'il arriverait à la consommation des siècles, lorsque le Christ viendrait dans la gloire, jugerait les vivants et les morts et rendrait à chacun selon ses œuvres. Domitien, là-dessus, ne les condamna à rien,*

*mais il les dédaigna comme des hommes simples, les renvoya libres et fit cesser par un édit la persécution contre l'Église. Lorsqu'ils furent délivrés, ils dirigèrent les Églises, à la fois comme martyrs et comme parents du Seigneur, et, la paix rétablie, ils restèrent en vie jusqu'à Trajan »* (*Histoire ecclésiastique*, III, 20). Le dédain prêté à Domitien est significatif du mépris de classe des élites romaines pour des personnages aussi modestes.

Le développement du christianisme au cours du II<sup>e</sup> siècle suscitera, en réaction, une littérature polémique, en grande partie détruite à l'époque de l'empire chrétien. Nous en connaissons les principaux thèmes grâce aux extraits conservés du *Discours véritable* de Celse (vers 178) et à quelques fragments d'une œuvre anti-chrétienne au titre mal assuré du philosophe Porphyre (vers 270-274).

## LE CHRISTIANISME VU PAR FLAVIUS JOSÈPHE (37-VERS 100)

La plus ancienne mention du christianisme, en dehors des sources chrétiennes, est juive. Elle provient de ce grand témoin qu'est Flavius Josèphe (37-100). Ce notable juif, «  *fils de Mathias, prêtre de Jérusalem* », issu d'une famille sacerdotale, rallié à Rome pendant la guerre juive après avoir organisé la défense de la Galilée contre les troupes romaines, est l'auteur d'une œuvre considérable qui vise à affirmer la compatibilité de la religion juive avec le monde de son temps. Dans la *Guerre des Juifs*, rédigée presque à chaud vers 75-79, il cherche à démontrer que la révolte de 66-74 incombe à une minorité d'irresponsables, sans exonérer complètement le pouvoir romain sur place. Dans *les Antiquités juives*, achevées à Rome vers 93-94 sous le règne de Domitien, il se livre à une magnifique défense et illustration de la religion juive à destination d'un public romain. Il s'agissait de prouver «  *la très haute antiquité de notre race juive* », dont les Écritures, véritable histoire de l'humanité, contiennent les «  *annales de tous les temps* » (*Contre Apion*, I, 1, 38) et de lutter contre l'ignorance ou les préjugés dont elle était la victime. Dans cette œuvre fleuve de vingt livres, les mentions concernant le christianisme naissant sont rares et sujettes à caution, tant les manuscrits ont pu faire l'objet de



manipulations diverses. Mais les deux mentions attestent que, dans les milieux que fréquentait Flavius Josèphe, Jésus n'était pas complètement inconnu. « *Jésus dit le Christ* » est mentionné à l'occasion de la mise à mort, en 62, de Jacques le Juste, son frère (*Antiquités juives*, XX, 200). Le texte essentiel et très controversé est le *Testimonium flavianum*, lequel, dégagé d'insertions chrétiennes postérieures, fournit une synthèse des informations recueillies sans doute en Palestine et auprès de membres de la communauté chrétienne de Rome, une génération après la mort de Jésus. : « *Vers le même temps vint Jésus, homme sage, [si toutefois il faut l'appeler un homme]. Car il était un faiseur de miracles et le maître des hommes qui reçoivent avec joie la vérité. Et il attira à lui beaucoup de Juifs et beaucoup de Grecs. [C'était le Christ]. Et lorsque sur la dénonciation de nos premiers citoyens, Pilate l'eut condamné à la crucifixion, ceux qui l'avaient d'abord chéri ne cessèrent pas de le faire, [car il leur apparut trois jours après avoir ressuscité], alors que les prophètes divins avaient annoncé cela et mille autres merveilles à son sujet. Et le groupe appelé d'après lui celui des Chrétiens n'a pas encore disparu* » (*Antiquités juives*, XVIII, 63-64). Ces passages attestent de l'usage sans doute courant à la fin du I<sup>er</sup> siècle du terme Christ, utilisé aussi par extension pour désigner ses adeptes. On soulignera que Flavius Josèphe ne considère plus les chrétiens comme juifs puisqu'il les désigne comme une « race » ou une « tribu » à part. À propos de Jésus, le ton est neutre. L'auteur souligne la responsabilité conjointe des autorités juives et de Pilate dans sa condamnation à mort, précisant la nature du supplice infligé.

La conservation des écrits de Flavius Josèphe a été assurée par la tradition chrétienne qui s'en réclama, dès le II<sup>e</sup> siècle, pour mieux arrimer le christianisme à l'histoire juive et en partager l'ancienneté face aux accusations de nouveauté des intellectuels païens. Les apologistes chrétiens voyaient également dans son récit du désastre de la guerre juive une preuve de l'abandon du peuple juif par Dieu à la suite de la condamnation de Jésus. Origène, vers 248, dans le *Contre Celse* (I, 16), mentionne que « *tout le monde peut lire les deux livres de Flavius Josèphe sur l'Antiquité des Juifs où il mentionne une importante collection d'écrits qui attestent l'antiquité judaïque* ». Mais comme il écrit que Flavius Josèphe ne croyait pas que Jésus fût le Christ (I, 47), il est probable qu'il